

## HONORAIRES DE TRANSACTION TTC A LA CHARGE DU VENDEUR

Tarifs applicables au 05/08/2022 Montants TTC (T.V.A à 20%) A partir du mandat n° 2357

Estimation  
OFFERTE !

Prix de vente hors honoraires	Habitation / Professionnel / Terrain / Commercial / Industriel	VEFA (Vente en État Futur d'Achèvement)
	Honoraires vendeur TTC	Honoraires TTC à la charge exclusive du vendeur (sur le prix du bien HT)
Au-dessus de 450 000 €	5 %	
De 350 001€ à 450 000 €	6 %	
De 250 001€ à 350 000 €	7 %	
De 150 001€ à 250 000 €	8 %	
De 100 001€ à 150 000 €	9 %	
De 50 000 à 100 000 €	10 %	
En-dessous de 50 000€	Forfait à 5 000 €	

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Mandat de recherche acquéreur :

Honoraires à la charge exclusive de l'acquéreur selon le barème de transaction

Forfait garage :

2 000 € TTC à la charge du vendeur

Avis de valeur écrit (transaction et location) :

150 € TTC par bien

## HONORAIRES DE LOCATION ET GESTION TTC

Frais et honoraires de LOCATION VIDÉS ou MEUBLÉES A USAGE D'HABITATION (L.N°89-462, 6 juill.1989, art.5) OU A USAGE PROFESSIONNEL. Montants TTC (T.V.A à 20%).  
Honoraires de location tarifs applicables au 05/12/2023 à partir du mandat de location n°2462. Honoraires de gestion tarifs applicables au 07/10/2025 à partir du mandat le gestion n°296

Honoraires de LOCATION TTC		
Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	<b>Honoraires TTC partagés entre le bailleur et le locataire</b>	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	Dans la limite de 20 € du m <sup>2</sup> et plafonnés à 8 € du m <sup>2</sup> pour la part du locataire	
Rédaction du bail en prestation unique	300 € TTC (à la charge du bailleur)	
Modification de bail	150 € TTC (à la charge du demandeur)	

Etat des lieux d'entrée location vide ou meublée	<b>Honoraires TTC partagés entre le bailleur et le locataire</b>	<b>En prestation unique TTC (à la charge du bailleur)</b>
Studio et 1 pièce	200 € et plafonnés à 3 € du m <sup>2</sup> pour la part du locataire	200 €
2 pièces	300 € et plafonnés à 3 € du m <sup>2</sup> pour la part du locataire	300 €
3 pièces et 4 pièces	400 € et plafonnés à 3 € du m <sup>2</sup> pour la part du locataire	400 €
5 pièces et plus	500 € et plafonnés à 3 € du m <sup>2</sup> pour la part du locataire	500 €
Maison	600 € et plafonnés à 3 € du m <sup>2</sup> pour la part du locataire	600 €

Honoraires de négociation et d'entremise	<b>Honoraires TTC bailleur</b>	<b>Honoraires TTC locataire</b>
	Mandat exclusif : 120 €	

Location d'un garage	<b>Honoraires TTC bailleur</b>	<b>Honoraires TTC locataire</b>
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux d'entrée	100 €	100 €
Entremise et négociation	90 €	

Location à usage commercial, industriel ou professionnel (négociation, état des lieux, rédaction de bail) Honoraires calculés sur le loyer triennal	10 % à la charge du preneur
---	-----------------------------

Honoraires de GESTION TTC à la charge du bailleur	
Gestion immobilière pour un loyer hors charges	Honoraires TTC bailleur
	Honoraires dus sur les encaissements/lot principal
Appartement / Maison :	
- de 1 € à 800 € pour un lot principal confié	8,00 %
- de 801 € à 1 000 € et dès de 2 lots principaux confiés	7,00 %
- de plus de 1 000 € et dès de 3 lots principaux confiés	6,50 %
Garage	15,00 %
Local commercial	10,00 %
Vacation horaire (suivi des sinistres, procédures contentieuses, gros travaux, ...)	
Honoraires complémentaires	110,00 € / heure
Honoraires supplémentaires	
Clôture d'un dossier	150,00 €
Frais administratifs	Forfait annuel 30,00 €
Aide à la déclaration des revenus fonciers	48,00 € / bailleur
Etablissement de la liste du mobilier (pour location meublée)	200,00 €
Suivi des travaux (tarif horaire)	40,00 € / heure
Autres ...	
Remboursement des frais recommandés en A.R. en fonction du tarif en vigueur	
Acompte mensuel *	0,50 %
Relevé annuel des compteurs (bien en monopropriété)	20,00 € le 1 <sup>er</sup> lot puis 10,00 € / lot supplémentaire
Modification de bail	150,00 € (à la charge du demandeur)
OPTIONNEL : Assurances *Sous conditions d'acceptation du dossier par l'assureur	
Assurance GLI (Garantie de Loyer Impayés)* appartement ou maison	2,65 % dont 0,40 % à revenir à l'agence ORPI SARL A.M.I.S.
Assurance GLI (Garantie de Loyer Impayés)* local commercial	3,50 % dont 0,50 % à revenir à l'agence ORPI SARL A.M.I.S.
Assurance Vacance Locative*	2,40 % dont 0,20 % à revenir à l'agence ORPI SARL A.M.I.S.
Assurance PNO* (Propriétaire Non Occupant) pour un appartement	80€/an pour un lot de copropriété dont 15€/an à revenir à l'agence 45€ pour tout contrat souscrit du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 décembre de l'année en cours pour un lot de copropriété dont 12,50€ à revenir à l'agence
Assurance PNO* (Propriétaire Non Occupant) pour une maison	180€/an pour une maison individuelle dont 30€/an à revenir à l'agence 90€ pour tout contrat souscrit du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 décembre de l'année en cours pour une maison individuelle dont 15€ à revenir à l'agence